

Mihai Teodor Nicoară*

EMMANUEL DE MARTONNE ET LES FRONTIÈRES DE LA GRANDE ROUMANIE. DIPLOMATIE ET POLITIQUE

Abstract: Emmanuel de Martonne (1873-1955) was a remarkable professor and scientist, an honorable representative of the French Geographical School. Follower of Paul Vidal de la Blanche, he was noted as scholarly specialist of the Carpathians – Danube geography. In 1900 he published in La Grande Encyclopédie (The Great Encyclopedia) a large article about Romania, after then he wrote two PHD theses about the Romanian geographical places: in 1902, Wallachia, a geographical monograph, and then in 1911, a study about Wallachia geographical population distribution. De Martonne was the founder of the Association of French Geographers and the International Geographical Union.

Emmanuel de Martonne was involved in founding The Geographical Cluj Institute and in setting up the Romanian School of Geomorphology. He was invited by Cluj University to give courses and conferences, to participate at the Cluj University scientific activities. For his research of the Romanian geographical studies he was honored with various awards, then he became correspondent member of the Romanian Academy (since 1912) and foreign member of honor of the Romanian Academy (since 1919).

Emmanuel de Martonne had also the privilege to be appreciated and to set up a friendship relation with two Romanian geographers such as George Vâlsan and Vasile Meruțiu. Martonne was also a disciple for Robert Fichoux who studied the Romanian geography. All his works are highly documented through land researches and mapping analyses. During the first War World (1914-1918) and then after he was appointed with other colleagues as a geographer as an expert in geography and mapping, ser-

* **Mihai Teodor Nicoară** est docteur en histoire, chercheur à l'Université "Babeș Bolyai" de Cluj Napoca (Roumanie), Département d'Histoire Contemporaine et relations internationales, spécialiste de la culture et de la civilisation roumaines contemporaines, de l'histoire de l'Université de Cluj au XX-e siècle, historien des élites; parmi ses ouvrages: *Dictionarul universitarilor clujeni, (1919-1947)*, I, Cluj-Napoca: Editura Accent, 2016, 651p; *Universitatea „Regele Ferdinand I” din Cluj, între două dictaturi (1940-1947)*, Vol.1, Cluj-Napoca: Editura Accent, 2011, 376 p.; *De la Universitatea „Regele Ferdinand I” la Universitatea „Babeș-Bolyai” (1948-1959)*, vol.2, Cluj-Napoca: Editura Accent, 2014, 432 p.; *Rectorii Universității din Cluj (1919-2013)*, Cluj-Napoca: Editura Presa Universitară Clujeană, 2013, 121 p. etc.

ving at the Peace Treaty (1919-1920). In 1918, Martonne had been appointed expert of the Study Committee, committee that worked under the supervision of the Peace Treaty Conference held in Paris. He held the position of General Secretary of the Study Committee. Martonne's intervention at the Joint Territorial Commission held in Paris in 1919 was perseverance and decisive in establishing the Romanian – Serbian borderlines, Romanian – Hungarian borderlines, Romanian – Bulgarian borderlines and Romanian – Russian borderlines. His professional reports about Dobruja, Transylvania, Banat, and Bessarabia were based on rigorous geographical arguments. Despite other contradictory opinions Martonne had proposed – as he could – favorable borderlines for Romania. That's why he can be named the father figure of the Greater Romania.

Keywords: Emmanuel de Martonne, Romanian geography, Romanian borderlines, the first World War, The Studies Committee, Peace Conference.

Louis Eugène Emmanuel de Martonne (1873-1955) est considéré l'un des fondateurs de l'école géographique en France, mais aussi dans d'autres pays, y compris la Roumanie. Son activité au sein de multiples institutions françaises et roumaines, il s'est déroulé pendant une longue période, de quarante ans, de travail scientifiques sur la géographie de la Roumanie. D'une manière directe il a apporté une contribution distincte à créer et à soutenir le développement de la science géographique en Roumanie. L'intérêt de Emmanuel de Martonne pour la géographie roumaine a été encouragé par le savant Paul Vidal de la Blanche et par un certain nombre d'amis roumains. Les scientifiques (géographes, géologues, historiens, ethnologues, etc.) ont à plusieurs reprises exprimé leurs louanges pour sa contribution à la création d'un trésor géographique roumain. De Martonne était un très bon connaissaieur de la langue, de la géographie, de l'ethnologie et de l'histoire roumaine. En Roumanie, il a honoré le milieu académique, soit en tant que chercheur (surtout entre 1897 et 1907 à 1921), soit comme professeur „invité” à enseigner à l'Université de Cluj ou à soutenir des conférences à la Société des Géographie, à l'Académie Roumaine et dans les Universités roumaines de Bucarest et Jassy.¹

Emm. de Martonne a été profondément lié à la Roumanie par son travail géographique et comme expert à la Conférence de paix de Paris pour les frontières de l'État roumain. Il a exprimé ouvertement son opinion sur la question roumaine, avec d'autre personnalités françaises. Ernest Lavisse et Robert de Flers,

¹ Emmanuel de Martonne, „La Roumanie”, Paris: Société anonyme de la *Grande Encyclopédie*, 1900, pp.48-49; *Idem*, „Enseignement et excursions géographiques en Roumanie”, in *Annales de Géographie*, vol. 31, n°167, 1922, pp. 64-66; Robert Ficheux, „Emmanuel de Martonne”, in *Studii și Cercetări de Geologie Geofizică Geografie seria Geografie*, 1973, pp. 13-34; Tiberiu Morariu, „Profesorul Emmanuel de Martonne la Cluj și în Munții Apuseni”, in *Gazeta ilustrată*, année VI, n° 7-8, 1937, p. 88; Gaëlle Hallair, „Le géographe Emmanuel de Martonne et l'Europe centrale”, in *Grafigéo. Mémoires et documents de l'UMR PRODIG*, 2007, pp. 15-25; Voir, Șerban Dragomirescu, *Emm. de Martonne. Lucrări geografice despre România*, București: Editura Academiei Române, 1985.

l'éditeur du journal le Figaro, ont publié, dans la presse française, de nombreux articles en faveur de la Roumanie. En 1918, la Bessarabie, la Bucovine, la Transylvanie, le Banat et le territoire roumain en Hongrie ont proclamé leur volonté d'intégration à la Patrie Mère, invoquant le droit à l'autodétermination, l'élargissement des frontières devient une question de validation internationale. L'objectif de la délégation roumaine à la Conférence de paix c'était la reconnaissance, par les grandes puissances, des décisions prises à Chișinău, Cernăuți et Alba Iulia en 1918, à savoir la réunification de la Roumanie. Comme membre du Comité d'études et des commissions et sous-commissions, chargées d'étudier les questions territoriales, Emm. de Martonne a insisté pour la fixation des nouvelles frontières de la Roumanie par différents critères: ethnique, national, démographique, linguistique, économique, religieux et culturel. Les nombreux rapports d'Emm. de Martonne pour la Conférence de Versailles et la représentation cartographique de la Grande Roumanie ont eu un rôle important pour le destin de la Grande Roumanie après la Grande Guerre. Emm. de Martonne est considéré comme le « traceur de frontières » roumaines.²

De Martonne et le concept de la frontière

Le thème des frontières était très important dans le contexte de la Grande Guerre, qui a provoqué une rupture avec la tradition diplomatique et politique. Il a instauré une paix d'un type nouveau et un nouveau régime frontalier. Servant « d'abord à faire la guerre », la géographie a contribué à formuler les conclusions territoriales d'une paix qui portait en germe, dans les Balkans comme en Europe occidentale, les futures affrontements. Le nouveau système international reposait à la fois, sur le droit des peuples à disposer d'elle-mêmes et sur la pleine souveraineté et l'indépendance absolue des États. Les États européens devaient ainsi prendre la forme d'États-nations du type français ou anglais, et non plus d'empires multiethniques.³

Des géographes, experts scientifiques et cartographes, ont participé activement à la réflexion sur des tracés concrets de frontières. La géographie des fron-

² *Titres et travaux scientifiques de Emmanuel de Martonne*, Paris: Armand Colin, 1918, p. VIII; Gavin Bowd, *Un géographe français et la Roumanie, Emmanuel de Martonne (1873-1955)*, Paris: L'Harmattan, 2012, p. 12; *Idem*, „Emmanuel de Martonne et la naissance de la Grande Roumanie”, in *Revue Roumaine de Géographie*, București, vol. 5, n° 2, 2011, p. 109; Gaëlle Hallair, „Le géographe Emmanuel de Martonne et l'Europe centrale”, in *Grafigéo. Mémoires et documents de l'UMR PRODIG*, 2007, p. 34; Gilles Palsky, „Emmanuel de Martonne and the Ethnographical Cartography of Central Europe (1917-1920)”, in *Imago Mundi*, Vol. 54, 2002, pp. 111-119; Emmanuelle Boulineau, „Un géographe traceur de frontières: Emmanuel de Martonne et la Roumanie”, in *L'Espace géographique*, t. 30, n° 4, 2001, pp. 358-369.

³ Georges-Henri Soutou, dir., *Les experts français et les frontières d'après-guerre. Les procès-verbaux du comité d'études 1917-1919*, introduction et notes par Isabelle Davion, Préface de Georges-Henri Soutou, Bulletin de la Société de Géographie, Hors-série, juin 2015, pp. 11-13; *Idem*, „La Première Guerre mondiale : une rupture dans l'évolution de l'ordre européen”, in *Politique étrangère*, n° 3-4, 2000, p. 847; *Emm. de Martonne. Lucrări geografice despre România*, București: Editura Academiei Române, 1985, pp. 63-67.

tières n'est qu'un aspect de la géographie politique. Les géographes, comme Emm. de Martonne, ont abordé ce thème d'un point de vue scientifique et aussi dans le champ de la politique. Emm. de Martonne a réfléchi sur le concept de frontière (naturelle, politique, culturelle, religieuse etc), un cadre d'analyse privilégié des rapports entre territoire et nations. Les chapitres de la Géographie Universelle, consacrés à l'étude de la Roumanie s'organisent autour de deux questions essentielles: d'une part, la forme du territoire roumain, liée à l'élaboration des nouvelles frontières que Emm. de Martonne cherche à cautionner, et d'autre part, la question des nationalités.⁴

À travers son expertise des pays roumains, on analyse les critères et les outils géographiques mobilisés et notamment la notion de région, terre, pays et la carte ethnique. La région, au sens vidalien du terme, fonde une des spécificités de l'analyse géographique menée dans les Questions européennes. De Martonne sous-tend, dans son discours sur la frontière, d'une argumentation fondée sur les identités régionales, les solidarités économiques et les intérêts stratégiques. Le géographe déploie une pensée de la région comme individualité spatiale organisée et non une réflexion sur ses limites. Il raisonne ici sur ce qui fait l'unité d'un territoire et non sur la frontière qui le sépare d'autres entités régionales.⁵

Dans ses quatre longues études des provinces revendiquées par la Roumanie, la région est au cœur de sa réflexion: Emmanuel de Martonne ne parle pas ici en géomorphologue attaché aux arguments de la géographie physique pour tracer des frontières dites naturelles. „La grande Transylvanie”, s'étendant au nord jusqu'aux sources de la Tisza et à l'ouest jusqu'au bord de la plaine hongroise, apparaît comme une région naturelle nettement individualisée dont les aspects géographiques méritent de fixer l'attention. Si la région est une unité physique homogène, c'est aussi un espace mis en valeur par l'homme comme le montre l'emploi différencié des termes de „pays” et de „région” dans la description de la Dobroudja. L'opposition de la plaine et de la montagne reste aussi tranchée que possible dans le Banat, au point de vue physique, économique et ethnique. Mais il arrive souvent que deux régions très différentes soient, par là même, solidaires; leurs ressources se complétant mutuellement.⁶

Dans le chapitre III de la Géographie Universelle sur les Carpates, Emm. de Martonne a précisé que „les frontières politiques ont varié dans les Carpates (...) si presque toutes les Carpates du Sud Est ont fini par revenir à la Roumanie, les Carpates du Nord-ouest sont partagées entre la Pologne et la Tchécoslovaquie, suivant l'ancienne frontière de la Galicie et de la Hongrie, qui errait de crête en crête, sans respect pour la structure géographique”. Il a souligné encore, que „des groupements de ces différents types de relief résultent des ensembles régionaux,

⁴ G. Hallair, *op.cit.*, p. 44; Guilherme Ribeiro, „La géographie vialienne et la géopolitique”, in *Géographie et cultures*, n°. 75, 2010, pp. 247-262;

⁵ G. Bowd, *op. cit.*, pp. 114; G. Hallair, *op. cit.*, pp. 56, 64-65.

⁶ Emm. Boulineau, *op. cit.*, pp. 358-369.

qu'il importe d'autant plus de définir que les frontières politiques, fixées par les vicissitudes de l'histoire, les découpent souvent de la façon la plus capricieuse".⁷

L'expertise géographique dans le règlement des litiges territoriaux se heurte tout d'abord à l'organisation interne de la Conférence de Paix. Le processus de décision du tracé frontalier est hiérarchisé: le géographe apparaît à la base d'une pyramide décisionnelle comme consultant, en dernier ressort c'est le Conseil Suprême des Alliés qui tranche les questions. Les propositions de tracé font ainsi la navette entre les différentes instances de la Conférence et sont amplement discutées par les délégations; les sources diplomatiques ne nous donnent qu'une vision partielle du processus. En outre la multiplicité des enjeux diplomatiques, politiques et militaires excède l'acceptation des conclusions de l'expertise: conflits militaires, rapports de forces au sein de la Conférence diffèrent dans le temps une éventuelle application des tracés retenus. Enfin, la démarcation sur le terrain n'est pas du ressort des géographes mais des armées.⁸

Emm. de Martonne reconnaît le problème de délimitation des frontières de l'Europe centrale. Le tracé des frontières proposé résulte de plusieurs facteurs et des intérêts des États vainqueurs. Pour de Martonne, l'Europe centrale recoupe l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Roumanie. Les pays de l'Europe centrale avaient des nationalités différentes, qui vivaient, dans les espaces communs. Pour l'établissement de la frontière occidentale avec la Hongrie, ont été utilisées les statistiques officielles de l'ancien empire austro-hongrois (recensement de 1910) concernant la répartition des nationalités, ce qui aurait été l'argument incontesté du traité de paix. L'intervention de De Martonne dans les commissions territoriales, tenues à Paris en 1919, était essentielle pour établir les frontières roumano-hongroise, roumano-yougoslave (serbe), roumano-russe et roumano-bulgare. Il est l'homme qui a placé la Grande Roumanie sur la carte de la nouvelle Europe, créée après la Conférence de paix de Paris.⁹

La forme du territoire et les nouvelles frontières ont préoccupé le géographe Emm. de Martonne, qui a insisté sur „la forme ronde, simple et parfaite”, du nouveau territoire de la Roumanie. Il a cherché d'avaliser les nouvelles frontières roumaines par tous les arguments possibles, dont il dispose, sans préciser qu'elles doivent beaucoup à son action personnelle lors du Comité d'études et des Traités de Paix. De Martonne donne des éléments pour légitimer l'appartenance de cet espace à la Roumanie: l'histoire, la nécessité hydrologique des apports en eau du Danube et celle des richesses économiques de la montagne: combustibles, minéraux, charbon, lignite, pétrole, gaz naturels, houille blanche, minerai de fer, cuivre, or, sylviculture. Il recourt à l'histoire pour ajouter une caution au tracé des

⁷ G. Hallair, *op. cit.*, p. 57.

⁸ Taline Ter Minassian, „Les géographes français et la délimitation des frontières de la Bulgarie à la conférence de la paix en 1919”, in *Balkanologie*, vol. VI, n° 1-2, décembre 2002, p. 255.

⁹ G. Hallair, *op. cit.*, pp. 50-51.

frontières, mais a invoqué le respect pour le principe des nationalités. Le choix des tracés de frontières n'est pas uniquement guidé par les „Quatorze points” de Wilson, loin de là: l'économie prime souvent, le principe des nationalités et l'idéologie politique des vainqueurs est clairement affichée.¹⁰

La viabilité des frontières et le principe des nationalités

Emm. de Martonne exerce un ascendant notable sur le Comité d'études, il a dirigé son secrétariat, entouré d'une équipe composée de jeunes collègues agrégés. Les résultats que cette équipe fournit sous forme de synthèses, de rapports et de cartes représentent un travail impressionnant. On a élaboré beaucoup d'ouvrages sur les provinces historiques roumaines („La Transylvanie”, „La Bessarabie”, „La Dobroudja”, „La question du Banat”), contenu dans le volume - document „Questions européennes”; ce volume, dans lequel ont été présentés les points de vue et les recommandations des experts du Comité d'études, a été envoyé pour informer le gouvernement français et, respectivement, la Conférence de la paix. L'élaboration du volume documentaire était fondée sur le principe du droit des peuples à l'autodétermination (le principe de Wilson) et du principe de la viabilité des frontières.¹¹

Pour la création des nouveaux États européens, De Martonne fit accepter le principe de viabilité des frontières. Ce principe prenait en compte des conditions physico-géographiques (relief, hydrographie) et des infrastructures du territoire (situation des moyens de communication). De Martonne a insisté que la fixation des nouvelles frontières ne retienne pas le seul critère de regroupement ethnique ou national (selon le principe wilsonien du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes), mais aussi ceux des infrastructures du territoire à naître: ressources minières, énergétiques, arables, climatiques; infrastructures routières, ferrées et fluviales; données économiques. Ainsi la Roumanie et la Tchécoslovaquie obtinrent-elles, le long de leur frontière avec la Hongrie, des lignes de chemin de fer les reliant entre elles. Sur les questions serbes et yougoslaves (appelées „questions adriatico-yougoslavo-roumaines”), les experts étaient le député Charles Benoist sur les demandes italiennes, Émile Haumant pour le point de vue yougoslave concernant la frontière septentrionale de la Yougoslavie et la question de la Macédoine, Lucien Gallois pour la Macédoine et le Salonique, De Martonne pour le Banat, la Dobroudja, la Transylvanie, la Bessarabie et la Bucovine, Jean Brunhes pour l'Albanie et le général et le géographe Joseph Émile Robert Bourgeois pour la navigation sur le Danube et les questions stratégiques.¹²

¹⁰ *Ibidem*, pp. 36-37, 65.

¹¹ George Sofronie, *Principiul naționalităților în Tratatul de Pace din 1919-1920*, București: Editura Albatros, 1999, p. 239; Nicolas Ginsburger, „Réseaux académiques et circulations savantes entre guerres et paix (1912-1919): „Les expertises de Jovan Cvijić et de ses collègues géographes à travers les cas de Trieste et Fiume”, in *Cybergeog: Revue européenne de géographie* [en ligne] Épistémologie, histoire de la géographie, didactique, n°. 784, 30 juin 2016, pp. 11-12.

¹² G. Sofronie, *op. cit.*, p. 239; G. Hallair, *op. cit.*, pp. 34-36, 58; N. Ginsburger, *op. cit.*, p. 13; Emm. Boulineau, *op. cit.*, pp. 358-369.

Le principe des nationalités constitue un des critères communément admis par tous les experts du Comité d'études. Cependant la difficulté réside dans la définition même du terme de nationalité. Emm. de Martonne définit les nationalités comme « des groupes de populations ethniquement très mélangés, unis par un ensemble de traditions et de pratiques d'ordre matériel ou moral » et souligne le manque de précision: « sans l'avoir discuté d'une façon approfondie, on admet généralement que le signe de la nationalité est la langue. Le principe des nationalités prôné en 1919, s'appuie sur l'adéquation entre langue, religion et nationalité et conduit à décréter que là où l'on peut circonscrire l'aire d'une langue, on peut tracer les limites d'une nationalité. L'existence de langue sans nation ou de nation multilingue ne trouve pas leur place dans un tel système de pensée. L'attachement à ce principe pour la détermination des frontières de la nouvelle Europe sera une cause de la forte instabilité frontalière dans la région. De Martonne fait intervenir la religion pour distinguer les groupes ethniques mais les corrections effectuées n'échappent pas à la difficulté du dénombrement dans cette Europe centrale et balkanique. Les chiffres ainsi obtenus avantagent les prétentions roumaines au détriment des Serbes, mêlés ici aux autres Slaves. Les Roumains de Transylvanie se déclarent habituellement orthodoxes (et grécque-catholiques), alors que les Hongrois se rattachent pour leur majorité aux cultes romain-catholique et protestant. De Martonne s'intéresse également aux aspects de géographie humaine, d'ethnographie, voire même de toponymie roumaine, car non seulement il a bien connu notre pays mais aussi les habitants et leur langue. Il place les droits historiques parmi les critères fondamentaux pour légitimer les prétentions territoriales avec le principe de nationalité et le droit des peuples à disposer d'elle-mêmes.. Ce n'est pas l'histoire événementielle qui est invoquée dans les analyses d'Emm. de Martonne mais les éléments pour comprendre l'histoire longue du peuplement et des constructions territoriales.¹³ Emm. de Martonne se montre très laudatif envers les Roumains et très soucieux de leur protection. La naissance d'une idée nationale roumaine est considérée un phénomène extraordinaire et par une chance inespérée, la Roumanie voyait se réaliser tous ses rêves. Les débats historiographiques qui agitent les pays, comme la querelle entre Roumains et Hongrois sur l'antériorité d'un peuplement daco-roumain sur les Magyars en Transylvanie sont écartés au profit d'une réflexion sur les mouvements de population qui ont affecté la zone et la politique de magyarisation. De Martonne a souligné que „les Hongrois ou Magyars sont la nationalité la moins nombreuse de l'Europe centrale”, mais “la domination hongroise a maintenu dans un état de servage et d'ignorance toute une population misérable et sans idéal national”. Il emploie des termes péjoratifs („hordes”, „nationalisme fougueux” etc.) pour caractériser les Hongrois. Ces avis étaient basés sur une série d'œuvres d'historiens de Transylvanie, en particulier

¹³ André Cholley, „Emmanuel de Martonne”, in *Annales de Géographie*, LXVe année, nr. 347, Janvier-Février 1956, pp. 3-12; T.Morariu, „Emmanuel de Martonne et la géographie roumaine”, pp. 539-540; G. Bowd, *op. cit.*, p. 113.

Ioan Lupaș et Alexandru I. Lapedatu. Même *Ethnographie der österreichischen Monarchie* (1857), écrit par Carol Czörnig, a déclaré que les villages roumaines étaient nombreux et combinés avec des îles habitées par d'autres nationalités. Depuis la fondation de l'État dualiste hongrois (1867), la population roumaine subit les effets de la politique de magyarisation et fut fortement réduite dans les statistiques hongroises. Pour le Banat, compte tenu de la complexité ethnique, l'argument historique est étudié pour éclairer l'évolution du peuplement mais surtout pour justifier l'unité régionale entre le Banat des plaines et celui des montagnes. L'action de De Martonne se situe alors sur deux plans. D'une part, il dirige une équipe, qui remplace le Comité d'études, chargée de fournir à la demande et très rapidement, parfois en quelques heures, les informations que les membres de la délégation française à la conférence lui demandent, en particulier des calculs précis sur les populations comprises entre tel ou tel tracé possible de frontière. D'autre part, De Martonne est invité à participer directement aux travaux de la commission territoriale de la Conférence de Paix consacrées aux affaires yougoslaves et roumaines, et présidée par André Tardieu. Emm. de Martonne est en contact permanent avec A. Tardieu, ministre plénipotentiaire et président de plusieurs commissions territoriales sur l'Europe centrale. Le géographe est aussi le conseiller de G. Clemenceau pour les frontières de l'est de l'Europe.¹⁴

Expert-cartographe au service des Traités de paix (1919-1920)

La carte des pays roumains est spécialement tracée pour les travaux du Comité d'études: elle concerne avant tout des diplomates et des militaires amenés à réfléchir sur la nouvelle Europe. Au cours des réunions du Comité d'études, le géographe et cartographe, Emm. de Martonne a exprimé toute l'importance des représentations cartographiques. Les réflexions du Comité d'études, sur les cartes plus ou moins falsifiées reçues des différentes délégations l'incitent pour élaborer un nouveau système de représentation cartographique. Sa démarche cartographique démontre l'influence de Vidal de la Blache, qui tend à favoriser les régions plus arriérées et agricoles où existerait une harmonie entre la terre et le peuple. Critiquant les différents types de représentations cartographiques existantes, Emm. de Martonne propose sa propre méthode de représentation des données ethniques. Tout d'abord, il choisit de mêler le système des cartes ethnographiques et celui des cartes de densité. Pour sa carte des Roumains, Emm. de Martonne a combiné plusieurs procédés connus, comme il l'explique lui-même dans un article de 1920, des *Annales de Géographie*: „En essayant de représenter moi-même les conditions ethnographiques d'une des régions les plus mêlées de l'Europe orientale, j'ai été amené à une étude critique des essais antérieurs, et il a paru que les conclusions de cet examen préliminaire pourraient être utilement présentées au public”.¹⁵

¹⁴ Alexandru Lapedatu, „Câteva relațiuni și considerațiuni cu privire la granița noastră de Nord-Vest”, in *Transilvania*, année LI, n° 11, 1920, pp. 903-915; G. Hallair, *op. cit.*, pp. 36-37, 59-60; G. Bowd, *op. cit.*, p. 114.

¹⁵ G. Hallair, *op. cit.*, pp 34, 38-39, 43-44.

Le géographe oppose deux systèmes cartographiques qu'il qualifie de „synthétique ou géographique” et „d'analytique ou statistique” pour la construction de cartes de la population. Il reprend sa propre méthode de découpage en « région naturelles », qui prend en compte en plus des critères physiques, les facteurs économiques et sociaux à la différence des « aires naturelles » jusque là utilisées par les géographes et l'étend à l'ensemble des pays roumains. Les traitements statistiques sont assez radicaux: si une nationalité domine avec une proportion égale ou supérieure à 75 pour cent, elle est représentée seule, les minorités n'étant alors pas prises en compte. Si la nationalité dominante représente moins de 75 pour cent, les minorités qui ont des proportions voisines sont représentées par des bandes de couleur alternées d'égale largeur. Si une nationalité approche ou excède la majorité absolue, ses bandes colorées ont une largeur double. L'idée est d'offrir une image géographique d'ensemble.¹⁶

À la méthode statistique, De Martonne emprunte le système de représentation graphique par figurer en correspondance de taille et de valeur, autrement dit un code cartographique. Les minorités ethniques sont représentées lorsqu'elles excèdent le seuil de 25 % de la population selon des paliers de valeur. Chaque nationalité est représentée par une couleur dégradée en trois tons correspondant aux intervalles statistiques suivants: inférieur à 25 habitants au km, entre 25 et 75, et supérieur à 75. De Martonne applique un traitement spécifique aux villes: des cercles proportionnels correspondent à l'importance des différentes nationalités vivant en ville. Donc les nationalités des espaces ruraux sont représentées par des teintes plates et celles des espaces urbains par des secteurs de cercles. Le système de hachures permet de figurer le chevauchement des nationalités afin de saisir l'homogénéité ou l'hétérogénéité du peuplement et non l'exactitude du nombre. La densité, figurée par un dégradé de ton de la couleur affectée à chaque nationalité, permet de nuancer la force des groupements hétérogènes.¹⁷

L'expertise d'Emm. de Martonne s'appuyait, en particulier, sur la comparaison et la construction de cartes ethnographiques. Il développa une réflexion théorique autour de ce thème, en vue d'améliorer la représentation de la mixité ethnique et des minorités. Il appliqua ses principes à la „Répartition des nationalités dans les pays où dominent les Roumains” que le Service Géographique de l'Armée publia en 1919. Dans ses notices à propos de l'Europe centrale, De Martonne revendiquait sa neutralité scientifique. Pourtant, à travers sa carte et les choix graphiques qu'il opérait, il offrait une image biaisée de la nation roumaine, largement inspirée par les conceptions de l'École française de géographie régionale.¹⁸ De Martonne publie la carte ethnographique de la Roumanie, différente

¹⁶ *Ibidem.*

¹⁷ *Ibidem.*

¹⁸ Gilles Palsky, „Emmanuel de Martonne and the ethnographical cartography of central Europe (1917–1920)”, *Imago Mundi. International Journal for the History of Cartography*, vol. 54, 2002, pp. 114–119.

de celle de Jovan Cvijić, professeur de géographie à l'Université de Belgrade. La carte de De Martonne est caractérisée par la couleur rouge, tandis que celle de Civić est marquée par la couleur verte. La carte, par son élaboration et les choix qu'elle implique, devient un "outil de l'aide à la décision." Dans son article „La Nouvelle Roumanie” et dans „L'Essai de la carte ethnographique des Pays Roumains”, publié en 1921, De Martonne soutient que „les nouvelles frontières de la Roumanie correspondent à l'étendue du peuplement roumain et que ce nouveau territoire tendra vers l'uniformité ethnique. La géographie ethnique est le résultat d'un équilibre plus ou moins instable entre les forces d'expansion des différents peuples”.¹⁹

Les rapports sur la Dobroudja, la Transylvanie, le Banat et la Bessarabie

Emm. de Martonne, le secrétaire du Comité d'études, a réalisé un travail immense; il propose aux conseillers et membres de la Conférence de la paix des synthèses des rapports envoyés par les pays concernés par les changements de frontière. Il se distingue par un engagement intransigeant en faveur de la cause revendicative roumaine. Il propose des tracés ou des rectifications de tracés de frontières en s'appuyant sur une analyse de la documentation disponible (comme par exemple les statistiques des recensements de populations). Au Comité d'études, Emm. de Martonne, comme secrétaire, a présenté les rapports suivants: le 18 juin 1917, le rapport sur „Conditions physiques et économiques de la navigation rhénane”; le 25 février 1918, sur „Conditions physiques et économiques de la question adriatique”; le 6 mai 1918, sur „La Dobroudja”; le 22 mai 1918, sur „La Transylvanie”; le 3 février 1919, sur „La question du Banat” et, le 13 juillet 1919, le rapport sur „La Bessarabie”.²⁰ Les enjeux diplomatiques priment de nouveau sur les raisonnements géographiques en ce qui concerne la Dobroudja. Dans l'expertise géographique sur la Dobroudja, présentée le 6 mai 1918, De Martonne avait plaidé en faveur de la Roumanie. En utilisant la préface de La Dobroudja. Esquisse historique, géographique, ethnographique et statistique, par François Lebrun, De Martonne a soutenu, contrairement à la propagande bulgare, la prédominance des Roumains en Dobroudja depuis 1878. Il a étudié les prétentions bulgares sur la région. Les statistiques ethniques et les facteurs économiques et

¹⁹ Emm. de Martonne, „Essai de carte ethnographique des pays roumains”, in *Annales de Géographie*, tome XXIX, n° 158, 1920, pp. 81-98; Idem, *Essai de carte ethnographique des Pays Roumains*, Paris : Armand Colin, 1921, p. 18; G. Bowd, *op. cit.*, pp. 111-114; G. Hallair, *op. cit.*, pp. 37-39, 43; T. Ter Minassian, *op. cit.*, pp. 254-255; G. Palsky, *op. cit.*, p. 115; Nicolas Ginsburger, „Réseaux académiques et circulations savantes entre guerres et paix (1912-1919): Les expertises de Jovan Cvijić et de ses collègues géographes à travers les cas de Trieste et Fiume”, in *Cybergeo: Revue européenne de géographie / European journal of geography*, 2016, p. 13; Jean-Jacques Becker, „Les conséquences des traités de paix”, in *Revue historique des armées*, n° 254, 2009, pp. 3-8.

²⁰ *Travaux du Comité d'études. Atlas. Questions européennes*, Paris: Service géographique de l'armée, 1919, XXI planches; *Travaux du Comité d'études, Questions européennes*, Paris: Imprimerie Nationale, 1919, 880 p.; G. Bowd, *op. cit.*, pp. 111-112; G. Hallair, *op. cit.*, pp. 13-14, 36-37.

stratégiques justifieraient les revendications roumaines. Il a insisté surtout sur les facteurs économiques et stratégiques favorables pour la Roumanie et sur la géographie humaine et statistiques ethnographiques, sur l'histoire romanisée de la Dobroudja, sur les progrès économiques de la Dobroudja roumaine. La mise du Dobroudja était sa valeur économique, le développement de l'agriculture et la transformation du port et de la voie ferrée de Constantza. La Dobroudja était un débouché essentiel à la mer pour Bucarest et sa possession était indispensable à la protection de la capitale. Mais le 6 avril 1919, le Conseil Supérieur des alliés repousse les prétentions bulgares pour la raison suivante: "la commission estime qu'il ne lui appartient pas de proposer ni de recommander une modification de frontière qui entraînerait la cession à un Etat ennemi d'un territoire faisant en droit partie intégrante d'un Etat allié".²¹

Dans un rapport adressé à André Tardieu, en février 1919, Emm. de Martonne défend une thèse, avec des arguments statistiques, - a relativisée la statistique hongroise de 1910 - concernant la trace de la frontière roumano-hongroise, dans les comitats limitrophes de Transylvanie. Au sujet de la frontière transylvaine, De Martonne écrit à Tardieu: „La statistique hongroise exagère le nombre des Hongrois (...) Dans les villes, il faut compter avec la présence de vrais Hongrois, mais artificiellement introduits (fonctionnaires, leur clientèle commerçante), une population en quelque sorte flottante, qui disparaîtrait avec attribution du pays à une autre puissance”.²² Le 24 février 1919, dans une deuxième note sur le nouveau tracé de la délégation française, il examine de façon critique les critères: suivre la limite des groupements compacts; ne pas couper les villes de leur banlieue; et laisser à la Transylvanie les débouchés des vallées descendant des montagnes dans la plaine, avec une voie ferrée les reliant de façon à ce qu'on ne soit pas forcé pour communiquer de vallée à vallée, de passer en territoire hongrois. À la lumière des faits, De Martonne a proposé un compromis qui satisfait tant que possible, aux exigences de ceux qui considèrent surtout la répartition des nationalités, en même temps qu'à celles des économistes. L'intervention concrète du géographe français est retenue par la commission. Le géographe français a insisté sur le besoin roumain, de préserver, tant que possible, les communications ferroviaires.²³

Au moment où de Martonne présente au Comité, le 22 mai 1918, son grand rapport sur la Transylvanie, la situation est extrêmement incertaine: après le trai-

²¹ Oreste Tafrali, „La Dobroudja et les prétentions bulgares par un autochtone”, in *La Roumanie*, tome I, n°. 5, jeudi 14 février 1918, pp. 2-3; T. Ter Minassian, *op. cit.*, pp. 255- 259.

²² G. Bowd, *op. cit.*, pp. 115-116; voir, Nicolae Enciu, Vasile V. Ursu, Emmanuel de Martonne - l'avocat de la Roumanie à la Conférence de Paix: à Paris en 1919-1920 en matière de Bessarabie, Éditions Universitaires Européennes, 2018, 230p.

²³ *Ibidem*, pp. 115-116; T. Ter Minassian, *op. cit.*, pp. 257-258; Emm. Boulineau, *op. cit.*, pp. 368-369; G.-H. Soutou, dir., *Les experts français et les frontières d'après-guerre. Les procès-verbaux du comité d'études 1917-1919*, p. 6. <https://socgeo.com/wp-content/uploads/2016/11/Les-experts-fran%C3%A7ais-et-les-fronti%C3%A8res-d'apr%C3%A8s-guerre-MEP.pdf>, consulté le 6 juillet 2019.

té de Bucarest, la Roumanie est isolée dans une Europe orientale dont les Empires centraux sont pour le moment les maîtres. Le rapport est différent au point de vue magyar en Transylvanie. Dans son rapport, De Martonne commence par établir qu'il n'y a pas adéquation entre les limites administratives de la province "hongroise" de Transylvanie et la population de langue et de culture roumaines. Ensuite, laissant de côté la question du Banat, il corrige les statistiques hongroises pour avancer, pour la "Grande Transylvanie", les proportions de 61% de Roumains, 28% de Magyars et 6,7% d'Allemands. De Martonne constate la continuité de la masse sur tout le pourtour montagneux de la cuvette transylvaine et, bien qu'il prenne quelques distances avec les littérateurs et les historiens de Bucarest sur la question de l'origine du peuple roumain, il soutient que, du fait de la forte natalité roumaine, la Transylvanie semblerait destinée à devenir de plus en plus roumaine.²⁴

Le Banat était revendiqué par les Roumains et les Serbes. Dans le contexte où les négociations entre Belgrad et Bucarest n'aboutissant pas à un compromis, Théophile Declassé a assumé le mandat de négociation. Après quelques jours, les deux délégations ont déposé au secrétariat général de la Conférence des mémoires de revendications. La Roumanie devant le Congrès de la paix, la question du Banat de Temeshvar, fait preuve d'une intense élaboration et d'un long travail sur le texte, le document étant structuré en cinq parties: une introduction qui énumère le contexte et les termes de la revendication du Banat; un contenu où on réserve de l'espace pour chaque point fort de l'argumentation ethnique, géographique et économique, historique; une conclusion où on engage la polémique en marge des assertions serbes. Les discussions ont suivi successivement les prétentions roumaines et serbes d'après une grille qui regroupait méthodiquement les principes ethnographiques et statistiques, économiques et stratégiques. Les délégués André Tardieu et Jules Laroche, aidés par les interventions du général Lerond et du géographe Emmanuel de Martonne, ont réussi à imposer la proposition française pour la délimitation dans le Banat. La question du Banat fait l'objet d'un rapport présenté à la séance du 3 février 1919, par Emm. de Martonne. Le plan de sa présentation est le suivant: I. La thèse serbe, II. La thèse roumaine, III. Géographie physique, IV. Les conditions ethniques et V. Solutions diverses du problème. Emm. de Martonne a utilisé encore les statistiques démographiques hongroises les plus récentes. Dans son rapport à la Conférence, De Martonne écrit: „Question du Banat est trop brûlante et trop compliquée pour qu'on puisse espérer en trouver une solution parfaite, du moins est-il désirable d'éviter tout ce qui pourrait créer dans l'avenir des possibilités de mésintelligence entre la Roumanie et le nouvel Etat yougoslave". De Martonne a dressé une carte ethnographique de l'espace roumain

²⁴ G. Bowd, Daniel Clayton, „Emmanuel de Martonne and the wartime defence of Greater Romania: Circle, set square and spine", in *Journal of Historical Geography*, année XXX, 2014, pp.1-14; G. Bowd, *Un géographe français et la Roumanie, Emmanuel de Martonne (1873-1955)*, p. 112; G. Hallair, *op. cit.*, pp 56-57.

qui a été le principal support technique de la commission d'experts français. De la part de la Serbie s'est remarqué le géographe Jovan Cvijić, spécialiste à réputation mondiale, qui influencerait beaucoup le corps d'experts américains pendant les travaux de la Conférence. La question du Banat était discutée en sous-commission, le 12 mars 1919, la frontière roumaine-serbe étant difficile de tracer. La documentation roumaine serait offerte par le juriste Caius Brediceanu et le publiciste Sévère Bocu. De Martonne a comparé, de façon neutre, les revendications serbes et roumaines et leurs conséquences avant de proposer un compromis. La solution de compromis sera trouvée en partie grâce à la médiation de Take Ionescu.²⁵ En ce qui concerne le Banat, la Roumanie a fait face à deux opinions distinctes concernant Bratianu et Take Ionescu. Sous la pression de Sever Bocu, Bratianu voulait tout le Banat. Les représentants de la Roumanie ont exprimé leur souhait d'avoir une frontière naturelle, la situation ne pouvant être résolue, le problème a donc été transmis au Comité territorial de la Conférence de la paix. La Commission territoriale a été frappée par l'opposition de I.I.C. Bratianu, elle a donc fixé la frontière proposée par les Anglais, une ligne partant de la rivière Mures à Tisza et traversant le Banat en diagonale. Bien que Bratianu et Bocu aient continué à soutenir la nécessité de recevoir tout le Banat, la décision a déjà été prise le 10 août 1920, à Sèvres, le traité entre les quatre grandes puissances, d'une part, et la Roumanie et le royaume serbo-croate-slovène de l'autre. De Martonne a proposé deux solutions, une favorable aux Roumains, envisageant des chiffres statistiques. L'expert propose alors d'attribuer à la Serbie les populations slaves le long de la Tisza et du Danube pour protéger Belgrade, et de donner à la Roumanie l'accès aux trois fleuves afin de garantir le débouché des produits de la plaine et de la montagne. Sous l'influence de A. Tardieu et de Emm. de Martonne, la Roumanie reçut une très large partie du Banat, mais elle obtint également gain de cause dans l'évacuation par les Serbes de la partie qu'ils occupaient. De Martonne intervient directement dans les débats de la commission pour les frontières roumano-serbes où il va transmettre des notes au président de la commission, André Tardieu.²⁶

La conception d'Emm. de Martonne sur la question de la Bessarabie reposait sur une argumentation solide des droits historiques et ethniques. Elle a été présentée dans deux documents: „Choses vues en Bessarabie” (Paris, 1919) et, notamment, dans la micro-monographie „La Bessarabie” (1919), édité sous les auspices de la Commission territoriale de la Conférence de paix de Paris. „La Bessarabie” a présenté l'histoire politique de la Bessarabie, les données statistiques pour l'en-

²⁵ Sever Bocu, *Lupta pentru Banat. Două discursuri, cu un excurs istoric de Flaviu Boncea, o postfață de Daniel Vighi și memoriile lui Sever Bocu despre Conferința de Pace de la Paris*, Timișoara, Editura Universității de Vest, 2011, pp. 17-24; G. Bowd, *op. cit.*, pp. 115-116; T. Ter Minassian, *op. cit.*, pp. 255-256.

²⁶ S. Bocu, *op. cit.*, pp. 16-17; ; G. Hallair, *op. cit.*, pp. 42-43; Valeriu-Florin Dobrinescu, *Bătălia diplomatică pentru Basarabia. 1918-1940*, Iași: Editura Junimea, 1991, pp. 88-89; voir Édouard Guérive, *La Bucovine et le Banat, esquisse historique, géographique, ethnographique et statistique*, Paris: Félix Alcan, 1918.

semble du pays, répartition géographique des nationalités, la russification et les sentiments de la population (politique agraire, politique administrative et scolaire, l'autonomie de la Bessarabie et l'union à la Roumanie).²⁷ Les arguments d'Emm. de Martonne en faveur du retour de la Bessarabie dans la culture et la civilisation roumaines reposent sur des faits de nature scientifique et un contact direct avec les réalités de Bessarabie. En juin 1919, il fit une enquête en Bessarabie à la demande de la Conférence de la paix. Il a pu constater que les études qu'il avait précédemment faites sur le caractère roumain de la Bessarabie.²⁸

Le contexte dans lequel Emm. de Martonne est arrivé en Roumanie au cours de ces années est beaucoup plus large. Du 9 au 17 juin 1919, une délégation universitaire française s'est rendue en Roumanie. Elle était composée par Lucien Poincaré, Joseph Bédier, Mario Roques, Emmanuel de Martonne, Charles Diehl, Gustave Fougères, Charles Drouhet, Jouan Victor Balthaz, Daniel Berthelot, Paul Janet, Joseph Bédier et Eugène Meynal, professeurs de différentes institutions françaises. La mission universitaire française, accompagnée du dr. C. Angelescu, ministre des Affaires religieuses et de l'Instruction publique et des quatre professeurs de l'Université de Bucarest, a visité Sinaia, Braşov et Sibiu. À Sibiu, les invités ont été accueillis par Iuliu Maniu, Valeriu Braniste et du général I. Panaitescu. À Bucarest, la délégation a été accueillie au Palais Royal pour les discussions sur les intérêts de la Roumanie. Emm. Martonne s'est rendue en Bessarabie et a raconté ce voyage dans le volume „Choses vues en Bessarabie». De retour à Paris, le 7 juillet 1919, De Martonne a présenté une „Note sur la Bessarabie”, où il explique le bien-fondé du vote du 28 mars 1918, et a repoussé la proposition d'un plébiscite sur l'avenir de la province: „De toutes les provinces qui composent le domaine historique de la Roumanie, la Bessarabie est une des plus nettement roumaines”.²⁹

²⁷ Cf. Ioan G. Pelivan, *Le mouvement et l'accroissement de la population en Bessarabie, de 1812 à 1918. Et quelques dates concernant la géographie de la Bessarabie*, Paris: Imprimerie générale Lahure, 1919, 28 p.; Ioan G. Pelivan, Ion Şt. Codreanu, Serge-Victor Coujba, George Nastase, *Les Roumains devant le Congrès de la Paix. La question de la Bessarabie*, Paris: Imprimerie Dubois et Bauer, Paris, 1919, 27 p.; Ioan G. Pelivan, *L'état économique de la Bessarabie*, Imprimerie J. Charpentier, Paris, 1920, 35 p.

²⁸ Emm. de Martonne, „Choses vues en Bessarabie”, in *La Revue de Paris, Vingt-Sixième Année*, tome Cinquième, septembre-octobre 1919, pp. 499-534; Idem, *La Bessarabie. Avec une Carte et un Appendice*, Paris: Imprimerie Nationale, 1919, 19 p.; Emm. Boulineau, *op. cit.*, pp. 358-369; G. Bowd, *op. cit.*, p.113; T. Ter Minassian, *op. cit.*, p. 257; J. Bariéty, „Le Comité d'Études du Quai d'Orsay et les frontières de la Grande Roumanie”, in *Revue Roumaine d'Histoire*, XXXVe année, n°. 1-2, 1996, pp. 43-51; O. Tafraï, *op. cit.*, p. 2; V. Dimitriu, „La Bucovine et les prétentions ruthènes”, in *La Roumanie*, tome II, n°. 51, jeudi 2 janvier 1919, pp. 3-4; Gheorghe Năstase, „Basarabia la Conferința de Pace”, in *Arhiva pentru știință și reforma socială*, année I, n°. 2-3, juillet-octobre 1919, pp. 830-831; D.T. Pârnu, *Problema Basarabiei în lumina principilor și actelor juridice internaționale*, Bucureşti: Tipografia Şcoalei Superioare de Război, 1943, pp. 290-291.

²⁹ „Primirea prof. francezi la Sibiu. Vizita la Selişte. Banchetul oferit de Consiliul Dirigent”, in *Românul*, année VII, Arad, n°. 42, 20 juin 1919, p. 1; G. Bowd, *op. cit.*, pp 116.-117; Alexandre Davier, „Emmanuel de Martonne și România Mare”, in *Magazin istoric*, Bucureşti, année XXXVI, n°. 8, 13 août 2001, p. 19.

Dans „La Vérité sur la Bessarabie”, De Martonne a affirmé qu’il a parlé roumain dans presque tous les villages où il a passé, même dans les colonies bulgares du Sud. Dans „En Bessarabie”, De Martonne affirme n’avoir rencontré aucun bolchevique. Aussi, s’est exprimé dans deux articles de presse, qui seront réunis dans une plaquette, Un témoignage français, sur la situation en Bessarabie, pour contrer la propagande antiroumaine.³⁰

Le dessin des frontières du nouvel État roumain est fixé par les traits de Saint-Germain-en-Laye (le 10 septembre 1919), avec l’Autriche, de Neuilly sur Seine (le 27 novembre 1919), avec la Bulgarie et de Trianon (le 4 juin 1920), avec la Hongrie. Le traité de 1920, faisait référence, dans l’art. 27-35, à la frontière roumano-hongroise et dans l’art. 45, on a déclaré que la Hongrie avait renoncé, en faveur de la Roumanie, à ses droits dans l’ancienne monarchie de Transylvanie et du Banat. Une déclaration des grandes puissances, l’Angleterre, la France et l’Italie, publié lors de la Conférence de Londres en février 1920, a reconnu les droits de la Roumanie sur la Bessarabie. Emmanuel de Martonne se satisfait des résultats des travaux de Versailles, mais sans faire le panégyrique de son rôle: dans ses „Titres et travaux” et un article des *Annales de Géographie*: „La Nouvelle Roumanie n’est pas nouvelle sur la carte de l’Europe, a dit De Martonne, mais c’est en 1918 qu’il a pris pour la première fois sa pleine signification”.³¹ La Grande Roumanie a désigné un État national, réunissant la presque totalité des populations roumaines; le territoire et la population de la Roumanie avaient doublé du fait d’intégration survenue dans des régions au potentiel supérieur, sous bien des aspects, à celui du Vieux Royaume des principautés moldo-valaques. Sa contribution à l’obtention des revendications roumaines était incontestable, en tant que grand géographe et expert géographe de la Conférence de la paix, qui fixait les frontières de la nouvelle Europe. Après la Grande Guerre, Emmanuel de Martonne continuera à mettre ses connaissances au service de la Roumanie. Cependant, il sert comme „missionnaire” de la France dans la nouvelle Roumanie. De Martonne était convaincu que „la Nouvelle Roumanie n’est nouvelle que par son extension, double de celle de l’ancien Royaume”, que les régions naturelles de

³⁰ G. Bowd, *op. cit.*, pp.116- 119, 120; J. Bariety, *op. cit.*, pp. 25-33; Taline Ter Minassian, *op. cit.*, pp. 256-257; Nicolae Enciu, George V. Ursu, „Basarabia, în preocupările științifice ale marelui geograf francez Emmanul de Martonne”, in *Revista de Istorie a Moldovei*, n°. 1 (113), 2018, pp. 78-96.

³¹ Emm. de Martonne, „La Nouvelle Roumanie”, in *Annales de Géographie*, année XXX, n°. 163, 15 janvier 1921, p.1; Alexandre Boldur, *La Bessarabie et les relations russo-roumaines. (La Question bessarabiene et le droit international)*, Paris: Éditeur J. Gamber, 1927, pp. 25-35; Emm. Boulineau, *op. cit.*, pp. 368-369; Anne-Marie Cassoly, „Les frontières de la Grande Roumanie : approche géopolitique”, in *Revue Roumaine d’Histoire*, année XXXV, n°. 1-2, 1996, pp. 69-77; Jean-Baptiste Duroselle, *Istoria relațiilor internaționale. 1919-1947*, vol. I, București: Editura Științelor Sociale și Politice, 2006, pp. 9-19; Pierre Milza, *De Versailles à Berlin. 1919-1945*, Paris: Editura Masson et Cie, 1972, pp. 7-11; Gheorghe Buzatu, Valeriu-Florin Dobrinescu, Horia Dumitrescu, dir. *România și Conferința de Pace de la Paris (1919-1920)*, Focșani: Editura Empro, 1999, pp. 84-86.

la Roumanie Nouvelle n'étaient pas „mutilées” par le tracé des frontières, qu'elle a été configuré comme „un pays complet, possédant à la fois des montagnes, des plaines, des collines, des régions forestières et découvertes, agricoles, pastorales et industrielles (...) À tous les points de vue - souligné avec satisfaction De Martonne - elle se présente à nous, non pas comme un État né de la fantaisie des diplomates, non pas comme un État fabriqué en vertu d'un principe abstrait, mais en quel que sorte comme le terme logique d'une évolution. (...) L'État qui perpétue son nom est sensiblement plus grand, mieux équilibré. Aussi rapproché que possible de l'idéal national, il réunit à peu près tous les Roumains, dans des frontières en quel que sortes idéales, autour de cette citadelle carpatique qui a toujours été le coeur de la nation roumaine”.³²

Les nombreux rapports et la carte de Emm. de Martonne, concernant la race des frontières dans les diverses régions appelées à être intégrées au sein du nouvel État roumain forment en quelque sorte „argumentaire” géographique de la Grande Roumanie en 1919-1920. Sa biographie, son rôle diplomatique, sa plaidoirie scientifique en faveur de la Roumanie, dans un contexte historique très difficile, l'inscrit dans le *Panthéon* roumain.

Bibliografie:

- Constantin Botoran dir., *România și Conferința de Pace de la Paris: (1918-1920)*, Iași: Tipo Moldova, 2017, 414 p.
- Gheorghe Buzatu, Valeriu-Florin Dobrinescu, Horia Dumitrescu, dir. *România și Conferința de Pace de la Paris (1919-1920)*, Focșani: Editura Empro, 1999, 362 p.
- Gavin Bowd, *Un géographe français et la Roumanie. Emmanuel de Martonne (1873-1955)*, Paris: L'Harmattan, 2012, 217 p.
- Ioan Chiper, Dumitru Preda, Alexandru Ghișa, *România la Conferința de pace de la Paris: (1919-1920): documente diplomatice*, București: Editura Semne, 2010, 623 p.
- Jean Dresch, *Emmanuel de Martonne*, Paris, 1956, 10 p.
- Jean-Baptiste Duroselle, *Istoria relațiilor internaționale. 1919-1947*, vol. I-II, București: Editura Științelor Sociale și Politice, 2006.
- Nicolae Enciu, Vasile V. Ursu, *Emmanuel de Martonne - l'avocat de la Roumanie à la Conférence de Paix; à Paris en 1919-1920 en matière de Bessarabie*, Éditions Universitaires Européennes, 2018, 230 p.
- Georges-Henri Soutou, dir., *Les experts français et les frontières d'après-guerre. Les procès-verbaux du comité d'études 1917-1919*, Introduction et notes par Isabelle Davion, Préface de Georges-Henri Soutou, Bulletin de la Société de Géographie, Hors-série juin 2015, 248 p.

³² G. Bowd, „Emmanuel de Martone, et la naissance de la Grande Roumanie”, p. 120; N. Enciu, G.V. Ursu, *op. cit.*, pp. 79, 81.